



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E5429

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2026

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TOULOUSE 412831927

Siret : 412 831 927 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0037942

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO 21033317513

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO 21033317513

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : FRANCIS RAZES

110 ROUTE DE TOULOUSE
31190 AUTERIVE

Téléphone : 05 61 50 70 46

Portable : 06 85 34 46 02

Fax : 05 61 50 03 48

Site Internet :

E-mail : contact@razes.eu

Responsabilité légale :

RAZES MATTHIEU GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/09/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/10/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/10/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	19/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	17/07/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/07/2024
o Ventilation mécanique	17/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1